

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC POSTAL EN OUTRE-MER - (N° 2118)

Commission	
Gouvernement	

N° 120

SOUS-AMENDEMENT

présenté par
M. Baubry

à l'amendement n° 37 de M. Fayssat

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--